



Bangath Systems

Logiciels et Ingénierie des Données
Dakar - SENEGAL

Contact
+221 77 588 64 26
info@bangath.com

Mise à jour LFI 2026



Budget du Niger

Synthèses Graphiques

Et Comparaisons

LFI 2022 - LFR 2022 - LFI 2023 - LFR 2023 -
LFI 2024 - LFI 2025 - LFI 2026

—— Par Arona Oumar KANE

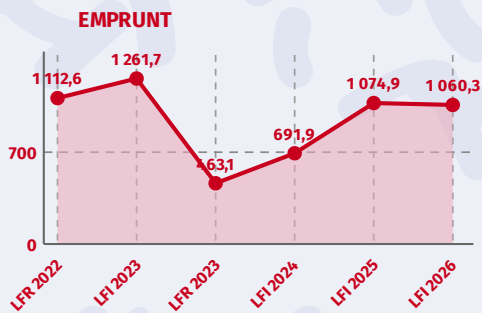
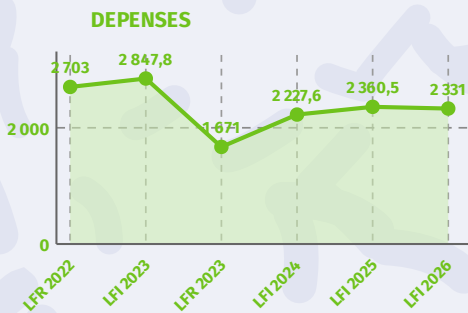
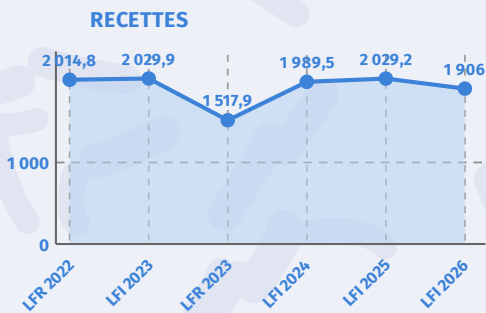


Budget du Niger / Comparatif

Tous les montants
indiqués sont en milliards
de FCFA

Tableau Comparatif des Lois de Finances 2023, 2024, 2025, 2026

	LFI 2023	LFR 2023	LFI 2024	LFI 2025	LFI 2026
RECETTES INTERNES	1 480,7	1 156,6	1 507,8	1 531,4	1 655,8
RECETTES FISCALES	1 366,6	1 054,0	1 379,3	1 353,9	1 490,3
RECETTES NON FISCALES	114,1	102,6	128,5	177,5	165,5
DONS	549,2	361,3	453,7	427,0	206,0
DONS BUDGETAIRES	121,9	60,8	78,4	31,8	17,0
DONS PROJETS	427,3	300,5	375,3	395,2	189,0
RECETTES C. S. T.	0,0	0,0	28,0	70,8	44,2
TOTAL RECETTES	2 029,9	1 517,9	1 989,5	2 029,2	1 906,0
DEPENSES ORDINAIRES	914,4	830,9	885,2	931,7	1 167,6
CHARGES FINANCIERES DETTE	0,0	0,0	0,0	0,0	207,3
DEPENSES DE PERSONNEL	349,9	346,0	363,9	396,3	412,5
BIENS ET SERVICES	167,5	136,8	151,3	174,2	158,6
DEPENSES DE TRANSFERT	397,0	348,1	370,0	361,2	389,2
DEPENSES C. S. T.	0,0	0,0	28,0	70,8	44,2
DEPENSES EN CAPITAL	1 933,4	840,1	1 314,4	1 358,0	1 119,2
S/ FINANCEMENT INTERIEUR	954,9	345,5	732,2	701,1	641,2
S/ FINANCEMENT EXTERIEUR	978,5	494,6	582,2	656,9	478,0
TOTAL DEPENSES	2 847,8	1 671,0	2 227,6	2 360,5	2 331,0
SOLDE BUDGETAIRE GLOBAL	- 817,9	- 153,1	- 238,1	- 331,2	- 425,0
EPARGNE BUDGETAIRE	566,3	325,7	622,6	599,7	488,2
RESSOURCES DE TRESORERIE	1 261,7	463,1	691,9	1 074,9	1 060,3
AMORTISSEMENT (*)	443,9	310,1	453,8	743,7	635,4



(*) Amortissement de la dette. Les intérêts ne sont distingués qu'à partir de la loi de finances 2026

C.S.T : Comptes Spéciaux du Trésor



Budget du Niger / Analyse

Tous les montants
indiqués sont en milliards
de FCFA

Lecture de la série LFI 2023 à LFI 2026

Loi	Recettes	Dépenses	Solde	% PIB	Budget
LFI 2023	2 029,9	2 847,8	- 817,9	8,09 %	3 291,7
LFR 2023	1 517,9	1 671,0	- 153,1	1,51 %	1 981,1
LFI 2024	1 989,5	2 227,6	- 238,1	1,98 %	2 681,4
LFI 2025	2 029,2	2 360,5	- 331,2	n.d.	3 104,2
LFI 2026	1 906,0	2 331,0	- 425,0	n.d.	2 966,4

Le choc des sanctions, puis le redressement

La rectification d'octobre 2023 ramène le budget de 3 291,6 à 1 981,0 milliards, soit une coupe de 39,8 %. Les ressources extérieures chutent de 54,5 % et les investissements de 56,6 %, alors que les dépenses de personnel ne reculent que de 1,1 %. Dès 2024 le budget repart, et il retrouve en 2026 un niveau de recettes internes supérieur à celui d'avant la crise.

Un budget qui se recentre sur les ressources internes

Les recettes internes passent de 1 480,7 en 2023 à 1 655,8 en 2026, soit une progression de 11,8 %, tandis que les dons et aides budgétaires s'effondrent de 549,2 à 206,0, divisés par deux et demi. La part des ressources propres dans les recettes du budget général passe ainsi de 73 % à 89 %.

Une charge de la dette qui gonfle rapidement

L'amortissement de la dette passe de 443,9 en 2023 à 635,4 en 2026, en hausse de 43 %, et les emprunts sur le marché régional de 490,0 à 592,4. En 2026, le service de la dette, intérêts compris, atteint 842,7, soit plus du quart des charges totales du budget général.



Scannez pour contribuer

Pour contribuer, rendez-vous sur

<https://bangath.com/contrib>



Budget du Niger / LFI 2026

Tous les montants indiqués sont en milliards de FCFA

Les variations représentent l'écart par rapport à la LFI 2025

Synthèse de la Loi de Finances Initiale 2026

RECETTES

1 906,0

-123,2
(-6,07%)

DEPENSES

2 331,0

-29,5
(-1,25%)

DEFICIT (Solde global)

-425,0

+93,8
(+28,32%)

EMPRUNT

1 060,3

-14,6
(-1,36%)

BUDGET INITIAL

Dépenses budgétaires + Amortissement
+ Comptes Spéciaux du Trésor

2 966,4
Milliards

PIB

n.d.

RECETTES

Budget Général

1 655,8

+8,12%

Recettes internes

+124,4

▲

Dons projets et aides budgétaires

206,0

-51,76%

-221,0

▼

Comptes Spéciaux du Trésor

44,2

+0,00%

Recettes | Dépenses

+0,0

DEPENSES

Budget Général

1 167,6

+25,32%

Dépenses courantes

+235,9

▲

Dépenses en capital

1 119,2

-17,58%

-238,8

▼

Emprunts sur marchés intérieurs

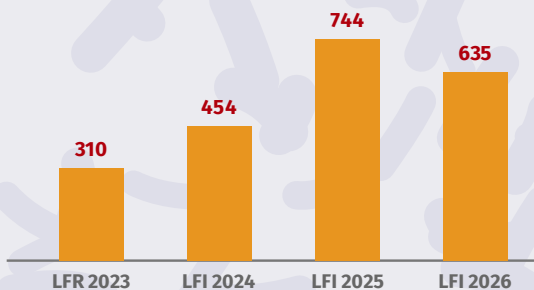
592,4

Emprunts-projets

289,0

Emprunts-programmes

178,9



Amortissement de la dette, en milliards FCFA

Investissement sur financement extérieur

16,11%

Intérêts & Commissions

6,99%

Amortissement de la Dette

21,42%

SERVICE DE LA DETTE

Amortissement de la Dette

635,4

Milliards

-14,56%

Intérêts et Commissions

207,3

Milliards

+0,00%

Encours Dette (Estimé*)

6 319,2

Milliards

+7,21%

Investissement sur Trésor

21,62%

Dépenses de Personnel

13,91%

Acquisitions Biens & Services

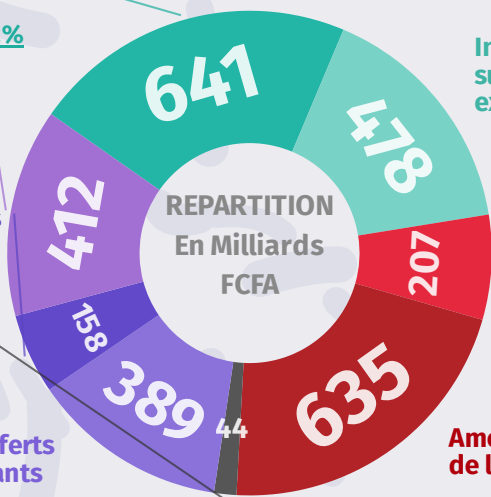
5,35%

Comptes Spéciaux du Trésor

1,49%

Transferts Courants

13,12%



Dépenses de Personnel

412,5

Milliards

+4,09%

Biens et Services

158,6

Milliards

-8,96%

Transferts et Subventions

389,2

Milliards

+7,75%

(*) Encours estimé : encours de la loi précédente, moins l'amortissement, plus l'emprunt.

SOURCES Loi de finances 2026 Niger, article 39, et budget citoyen 2026.

CALCULS SIADÉ Système Intégré d'Analyse de Données Économiques, par Bangath Systems (<https://sia-de.com>)

POURCENTAGES Avec signe + ou - : par rapport à la LFI 2025. Sans signe : part dans le budget

Avertissement : Des coquilles peuvent apparaître sur les chiffres.

Veuillez signaler toute erreur à info@bangath.com pour correction.



Budget du Niger / LFI 2025

Tous les montants indiqués sont en milliards de FCFA

Les variations représentent l'écart par rapport à la LFI 2024

Synthèse de la Loi de Finances Initiale 2025

RECETTES

2 029,2
+39,7
(+2,00%)

DEPENSES

2 360,5
+132,9
(+5,97%)

DEFICIT (Solde global)

-331,2
+93,1
(+39,10%)

EMPRUNT

1 074,9
+383,0
(+55,35%)

BUDGET INITIAL

Dépenses budgétaires + Amortissement
+ Comptes Spéciaux du Trésor

3 104,2
Milliards

PIB

n.d.

RECETTES

Budget Général

1 531,4 +1,57% ▲

Recettes internes

+23,6

Dons projets et aides budgétaires

427,0 -5,88% ▼
-26,7

Comptes Spéciaux du Trésor

70,8 +0,00%

Recettes | Dépenses

+0,0

DEPENSES

Budget Général

931,7 +5,25% ▲

Dépenses courantes

+46,5

Dépenses en capital

1 358,0 +3,32% ▲
+43,6

Investissement sur Trésor

22,59%

Dépenses de Personnel

12,77%

Acquisitions Biens & Services

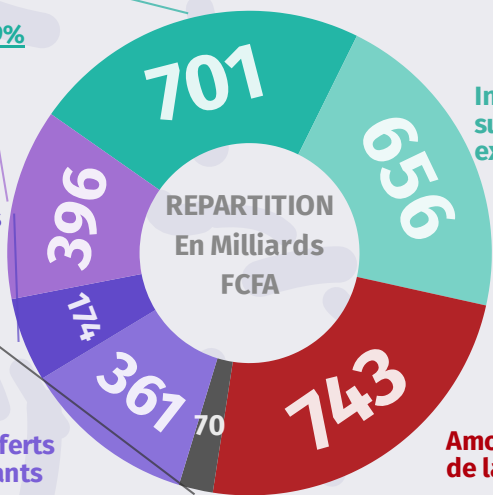
5,61%

Comptes Spéciaux du Trésor

2,28%

Transferts Courants

11,64%



Investissement sur financement extérieur

21,16%

Amortissement de la Dette

23,96%

Emprunts obligataires

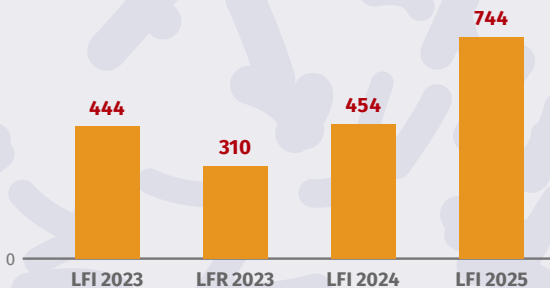
582,3

Tirages sur emprunts-projets

261,6

Emprunts programmes

231,0



Amortissement de la dette, en milliards FCFA

SERVICE DE LA DETTE

Amortissement de la Dette

743,7
Milliards
+63,88%

Intérêts et Commissions

n.d.
Milliards

Encours Dette (Estimé*)

5 894,3
Milliards
+5,95%

Dépenses de Personnel

396,3
Milliards
+8,90%

Biens et Services

174,2
Milliards
+15,14%

Transferts et Subventions

361,2
Milliards
-2,38%

(*) Encours estimé : encours de la loi précédente, moins l'amortissement, plus l'emprunt.

SOURCES Budget citoyen 2025, Direction générale du budget, Niger.

CALCULS SIADE Système Intégré d'Analyse de Données Economiques, par Bangath Systems (<https://sia-de.com>)

POURCENTAGES Avec signe + ou - : par rapport à la LFI 2024. Sans signe : part dans le budget

Avertissement : Des coquilles peuvent apparaître sur les chiffres.

Veuillez signaler toute erreur à info@bangath.com pour correction.



Budget du Niger / LFI 2024

Tous les montants indiqués sont en milliards de FCFA
Les variations représentent l'écart par rapport à la LFR 2023

Synthèse de la Loi de Finances Initiale 2024

RECETTES

1 989,5
+471,6
(+31,07%)

DEPENSES

2 227,6
+556,6
(+33,31%)

DEFICIT (% PIB -1,98%)

-238,1
+85,0
(+55,52%)

EMPRUNT

691,9
+228,8
(+49,41%)

BUDGET INITIAL

Dépenses budgétaires + Amortissement
+ Comptes Spéciaux du Trésor

2 681,4
Milliards

PIB

12 005,8
Milliards

Investissement
sur Trésor

27,31%

RECETTES

Budget Général

1 507,8 +30,36%

Recettes internes

+351,2

Dons projets et aides budgétaires

453,7 +25,57%

Comptes Spéciaux du Trésor

28,0 +0,00%

Recettes | Dépenses

+0,0

DEPENSES

Budget Général

885,2 +6,54%

Dépenses courantes

+54,3

Dépenses en capital

1 314,4 +56,46%

+474,3

Obligations du Trésor

253,7

Emprunts programmes

231,2

Tirages sur emprunts-projets

206,9

425

444

310

454

LFR 2022 LFI 2023 LFR 2023 LFI 2024

Amortissement de la dette, en milliards FCFA

732

REPARTITION
En Milliards
FCFA

582

Investissement
sur financement
extérieur

21,71%

Dépenses de
Personnel

13,57%

Acquisitions
Biens & Services

5,64%

Comptes
Spéciaux
du Trésor

1,04%

Transferts
Courants

13,80%

Amortissement
de la Dette

16,92%

SERVICE DE LA DETTE

Amortissement de la Dette

453,8
Milliards
+46,34%

Intérêts et Commissions

n.d.
Milliards

Encours Dette (Officiel)

5 563,1
Milliards
+4,88%
46,3 % du PIB

Dépenses de Personnel

363,9
Milliards
+5,17%

Biens et Services

151,3
Milliards
+10,60%

Transferts et Subventions

370,0
Milliards
+6,29%

SOURCES Budget citoyen 2024, Direction générale du budget, Niger.

CALCULS SIADE Système Intégré d'Analyse de Données Economiques, par Bangath Systems (<https://sia-de.com>)

POURCENTAGES Avec signe + ou - : par rapport à la LFR 2023. Sans signe : part dans le budget

Avertissement : Des coquilles peuvent apparaître sur les chiffres.

Veuillez signaler toute erreur à info@bangath.com pour correction.



Budget du Niger / LFR 2023

Tous les montants indiqués sont en milliards de FCFA
Les variations représentent l'écart par rapport à la LFI 2023

Synthèse de la Loi de Finances Rectificative 2023

RECETTES

1 517,9
-512,0
(-25,22%)

DEPENSES

1 671,0
-1 176,8
(-41,32%)

DEFICIT (% PIB -1,51%)

-153,1
-664,8
(-81,28%)

EMPRUNT

463,1
-798,6
(-63,30%)

BUDGET RECTIFIE

Dépenses budgétaires + Amortissement
+ Comptes Spéciaux du Trésor

1 981,1
Milliards

PIB

10 108,3
Milliards

RECETTES

Budget Général

1 156,6 -21,89%

Recettes internes

-324,1

Dons projets et aides budgétaires

361,3 -34,21%
-187,9

Comptes Spéciaux du Trésor

0,0 +0,00%

Recettes | Dépenses

+0,0

DEPENSES

Budget Général

830,9 -9,13%

Dépenses courantes

-83,5

Dépenses en capital

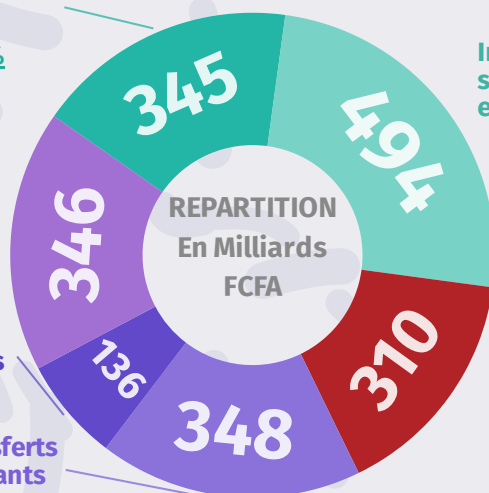
840,1 -56,55%
-1 093,3

Investissement sur Trésor

17,44%

Investissement sur financement extérieur

24,97%



Dépenses de Personnel

17,47%

Acquisitions Biens & Services

6,91%

Transferts Courants

17,57%

Amortissement de la Dette

15,65%

Emprunts obligataires

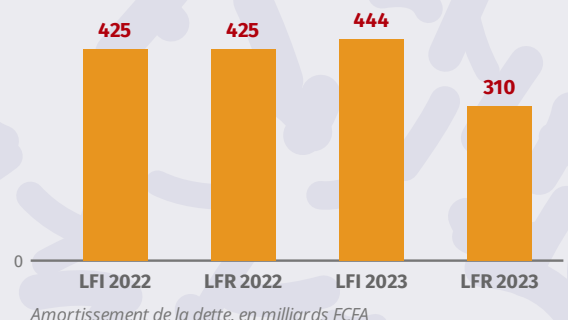
206,0

Tirages sur emprunts-projets

194,1

Emprunts programmes

63,1



Amortissement de la dette, en milliards FCFA

SERVICE DE LA DETTE

Amortissement de la Dette

310,1
Milliards
-30,14%

Intérêts et Commissions

n.d.
Milliards

Encours Dette (Officiel)

5 304,4
Milliards
+0,00%
52,5 % du PIB

Dépenses de Personnel

346,0
Milliards
-1,11%

Biens et Services

136,8
Milliards
-18,33%

Transferts et Subventions

348,1
Milliards
-12,32%



Budget du Niger / LFI 2023

Tous les montants indiqués sont en milliards de FCFA
Les variations représentent l'écart par rapport à la LFR 2022

Synthèse de la Loi de Finances Initiale 2023

RECETTES

2 029,9
+15,1
(+0,75%)

DEPENSES

2 847,8
+144,8
(+5,36%)

DEFICIT (% PIB -8,09%)

-817,9
+129,7
(+18,85%)

EMPRUNT

1 261,7
+149,1
(+13,40%)

BUDGET INITIAL

Dépenses budgétaires + Amortissement
+ Comptes Spéciaux du Trésor

3 291,7
Milliards

PIB

10 108,3
Milliards

Investissement
sur Trésor

29,01%

RECETTES

Budget Général

1 480,7 +5,92%
+82,8 ▲

Recettes internes

549,2 -10,97%
-67,7 ▼

Dons projets et aides budgétaires

Comptes Spéciaux du Trésor

0,0 +0,00%

Recettes | Dépenses

+0,0

DEPENSES

Budget Général

914,4 +0,23%
+2,1 ▲

Dépenses courantes

1 933,4 +7,97%
+142,7 ▲

Dépenses en capital

Emprunts obligataires

490,0

Tirages sur emprunts-projets

551,2

Emprunts programmes

220,6

425

425

444

LFI 2022

LFR 2022

LFI 2023

Amortissement de la dette, en milliards FCFA

Dépenses de Personnel

10,63%

Acquisitions Biens & Services

5,09%

Transferts Courants

12,06%

Amortissement de la Dette

13,49%

954

REPARTITION
En Milliards
FCFA

978

Investissement
sur financement
extérieur

29,73%

167

397

443

Dépenses de Personnel

349,9
Milliards
+5,33%

Biens et Services

167,5
Milliards
+1,27%

Transferts et Subventions

397,0
Milliards
-4,27%

SERVICE DE LA DETTE

Amortissement de la Dette

443,9
Milliards
+4,57%

Intérêts et Commissions

n.d.
Milliards

Encours Dette (Officiel)

5 304,4
Milliards
+8,69%
52,5 % du PIB



Budget du Niger / LFR 2022

Tous les montants indiqués sont en milliards de FCFA
Les variations représentent l'écart par rapport à la LFI 2022

Synthèse de la Loi de Finances Rectificative 2022

RECETTES

2 014,8
+17,1
(+0,86%)

DEPENSES

2 703,0
+218,8
(+8,81%)

DEFICIT (% PIB -7,17%)

-688,2
+201,8
(+41,49%)

EMPRUNT

1 112,6
+201,7
(+22,14%)

BUDGET RECTIFIE

Dépenses budgétaires + Amortissement
+ Comptes Spéciaux du Trésor

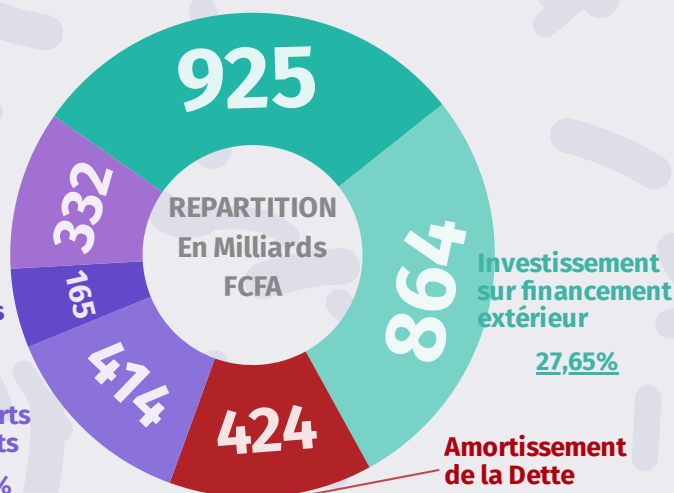
3 127,5
Milliards

PIB

9 595,2
Milliards

Investissement
sur Trésor

29,60%



Dépenses de
Personnel

10,62%

Acquisitions
Biens & Services

5,29%

Transferts
Courants

13,26%

Investissement
sur financement
extérieur

27,65%

Amortissement
de la Dette

13,57%

Emprunts obligataires

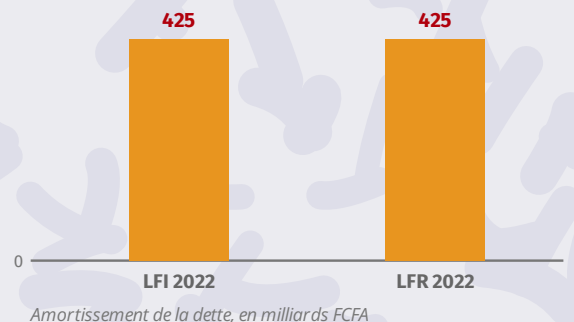
400,0

Tirages sur emprunts-projets

429,6

Emprunts programmes

283,1



Amortissement de la dette, en milliards FCFA

SERVICE DE LA DETTE

Amortissement
de la Dette

424,5
Milliards
+0,00%

Intérêts et
Commissions

n.d.
Milliards

Encours Dette
(Officiel)

4 880,2
Milliards
+0,00%
50,9 % du PIB

SOURCES Loi n° 2022-36 du 11 octobre 2022 portant première rectification de la loi de finances 2022, JO édition spéciale du 20 octobre 2022.

CALCULS SIADE Système Intégré d'Analyse de Données Economiques, par Bangath Systems (<https://sia-de.com>)

POURCENTAGES Avec signe + ou - : par rapport à la LFI 2022. Sans signe : part dans le budget

Avertissement : Des coquilles peuvent apparaître sur les chiffres.
Veuillez signaler toute erreur à info@bangath.com pour correction.



Budget du Niger / LFI 2022

Tous les montants indiqués sont en milliards de FCFA
Première loi de la série, aucune variation calculée

Synthèse de la Loi de Finances Initiale 2022

RECETTES

1 997,7

DEPENSES

2 484,2

DEFICIT (% PIB -5,07%)

-486,4

EMPRUNT

910,9

BUDGET INITIAL

Dépenses budgétaires + Amortissement
+ Comptes Spéciaux du Trésor

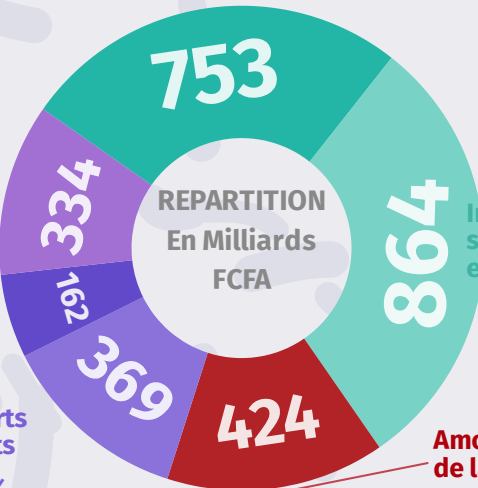
2 908,7
Milliards

PIB

9 595,2
Milliards

Investissement
sur Trésor

25,91%



Dépenses de Personnel
11,49%

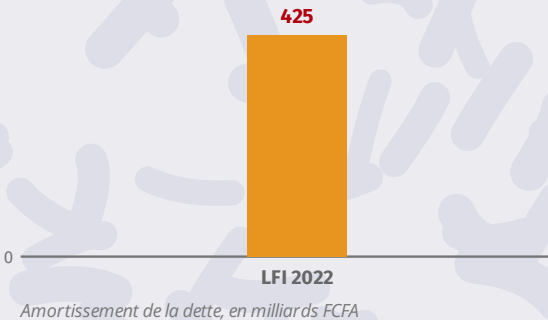
Acquisitions Biens & Services
5,58%

Transferts Courants
12,70%

Investissement sur financement extérieur
29,73%

Amortissement de la Dette
14,59%

Emprunts obligataires 350,0
Tirages sur emprunts-projets 429,6
Emprunts programmes 131,3



SERVICE DE LA DETTE

Dépenses de Personnel
334,1
Milliards

Biens et Services
162,4
Milliards

Transferts et Subventions
369,3
Milliards

Amortissement de la Dette
424,5
Milliards

Intérêts et Commissions
n.d.
Milliards

Encours Dette (Officiel)
4 880,2
Milliards

50,9 % du PIB

SOURCES Loi n° 2021-50 du 20 décembre 2021 portant loi de finances 2022, colonne LFI 2022 de la loi n° 2022-36 du 11 octobre 2022.

CALCULS SIADE Système Intégré d'Analyse de Données Economiques, par Bangath Systems (<https://sia-de.com>)

POURCENTAGES Sans signe : part dans le budget

Avertissement : Des coquilles peuvent apparaître sur les chiffres. Veuillez signaler toute erreur à info@bangath.com pour correction.

B BUDGET GENERAL

Au Niger, le budget général de l'État est présenté en équilibre : le total des ressources, emprunts compris, égale le total des charges, dette publique comprise. Il n'affiche donc pas de solde budgétaire au sens des autres pays de l'Union.

R RESSOURCES INTERNES

Les ressources internes réunissent les recettes fiscales des régies, les recettes non fiscales, les ventes de produits et services, les recettes exceptionnelles et les produits financiers.

R RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales regroupent les recouvrements de la Direction générale des impôts et de la Direction générale des douanes. Elles forment l'essentiel des ressources propres.

R RESSOURCES EXTERIEURES

Les ressources extérieures réunissent les dons projets et legs, les aides budgétaires, les emprunts obligataires, les emprunts projets et les emprunts budgétaires. Elles ont représenté jusqu'à 55 % du budget.

D DONS PROJETS

Les dons projets financent des investissements identifiés, exécutés sur ressources extérieures. Ils apparaissent en ressources et, à l'identique, en dépenses d'investissement extérieur.

A AIDES BUDGETAIRES

Les aides budgétaires sont des appuis non affectés versés par les partenaires. Elles ne créent pas de dette, à la différence des emprunts budgétaires.

E EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Les emprunts obligataires sont les titres émis par l'État sur le marché financier régional. Ils constituent la principale ressource d'emprunt du budget nigérien.

E EMPRUNTS PROJETS

Les emprunts projets financent des investissements identifiés. Leur montant se retrouve à l'identique dans les dépenses d'investissement sur ressources extérieures.

E EMPRUNTS BUDGETAIRES

Les emprunts budgétaires sont des concours non affectés des partenaires, dont le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Ils soutiennent la trésorerie de l'État.

D DETTE PUBLIQUE

La charge de la dette publique inscrite au budget réunit les intérêts et l'amortissement du capital, pour la dette intérieure comme pour la dette extérieure. La loi ne publie pas la répartition entre intérêts et capital.

D DEPENSES DE PERSONNEL

Les dépenses de personnel rémunèrent les agents de l'État. Elles ont été presque entièrement préservées lors de la rectification de 2023, à la différence des investissements.

B BIENS ET SERVICES

Ce poste couvre le fonctionnement courant des administrations : fournitures, énergie, déplacements, entretien.

T TRANSFERTS ET SUBVENTIONS

Les transferts et subventions regroupent les concours aux établissements publics, les œuvres universitaires, les pécules, les allocations et les aides aux ménages.

I INVESTISSEMENTS SUR RESSOURCES PROPRES

Ils réunissent le programme d'investissement de l'État financé sur le Trésor et les investissements administratifs. Ce sont les premiers crédits ajustés en cas de choc sur les recettes.

I INVESTISSEMENTS EXTERIEURS

Ils correspondent aux projets financés par les dons projets et par les emprunts projets. Leur exécution dépend du décaissement effectif des partenaires.

E EPARGNE BUDGETAIRE

Calculée ici comme la différence entre les ressources internes et les dépenses de personnel, de biens et services et de transferts, elle mesure ce que l'État dégagne pour financer l'investissement et la dette.

L LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE

Elle modifie en cours d'année les prévisions de la loi initiale. Au Niger, elle est prise par ordonnance depuis 2023, le Conseil national pour la sauvegarde de la patrie exerçant le pouvoir législatif.

C COLLECTIF BUDGETAIRE

Terme usuel désignant la loi de finances rectificative. Celui de 2023 a réduit le budget de près de quatre dixièmes, du fait des sanctions régionales et de la suspension des appuis extérieurs.



(C) Copyright Bangath Systems 2026
Reproduction autorisée pour la presse et pour
tout usage non commercial

Bangath Systems est une entreprise sénégalaise du numérique spécialisée dans le développement de logiciels d'analyse de données et de services d'ingénierie recourant aux méthodes de Machine Learning utilisées par les applications d'Intelligence Artificielle. L'entreprise propose une gamme de services autour de l'exploitation et de la valorisation des données, incluant le décryptage à but éditorial destiné à la presse, la synthèse de documents complexes, telle que celle-ci résumant les lois de finances, la valorisation du patrimoine dormant des données d'entreprise à des fins d'optimisation des process et de création de valeur.

Contact

+221 77 588 64 26

info@bangath.com

<https://bangath.com>

<https://sia-de.com>

<https://teranga.bangath.com>

DOCUMENT NON DESTINE A LA VENTE